

Assemblée de la Commission communautaire française



**3 octobre 1996**

---

**SESSION ORDINAIRE 1995-1996**

---

**BULLETIN  
DES  
QUESTIONS ET REPONSES**

**CORRIGENDA**

## CORRIGENDA

- Dans les tableaux commençant au bas de la page 21 et se terminant à la page 30, contenus dans la réponse à la question n° 27 de M. André DROUART du 29 novembre 1995, il y a lieu de lire les montants en y incluant une virgule avant les trois derniers zéros.
- Dans les mêmes tableaux, page 26, en regard de "TCC-Accueil - Cirqu'Conflex", il y a lieu de lire le montant de 201.475,000 FB et page 27, en regard de "L'exclusion sociale - Renforcement des maisons de quartier", il y a lieu de lire le montant de 4.000.002,000 FB.